

Conférence de presse prononcée à Tavannes le 1er juin 1991 à l'occasion de la 27ème Fête de la jeunesse jurassienne

La Réunification, une idée qui voyage

UNE récente action menée par la jeunesse jurassienne vit l'apparition d'un nouveau slogan : "La réunification, une idée qui voyage". Le cadre même de l'opération mentionnée ne permettait guère qu'une interprétation au premier degré de cette devise puisque des convois ferroviaires servaient de supports à nos revendications.

Il existe cependant d'autres manières d'envisager ce slogan. Il nous apparaît de plus en plus que, au sein des différentes composantes de l'entité jurassienne, la notion de réunification évolue depuis quelques temps. Certes, ce mouvement est plus ou moins sensible suivant le groupe ou la personne considérés. Bien sûr, ce terme effraie encore beaucoup de monde, nous le savons, tout comme nous savons également que d'aucuns le rejettent toujours péremptoirement. Malgré tout, pour nous qui côtoyons nos concitoyens dans le Jura et dans le reste du pays en étant attentifs tant à leurs réactions face à la question jurassienne qu'à leur perception de la réalité socio-économique du Jura, certains changements d'attitude sont devenus perceptibles ici et là. Nous allons donc tenter de dégager l'état actuel de l'idée de réunification telle qu'elle se présente au sein des différentes catégories de personnes impliquées dans l'affaire jurassienne.

Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité de notre exposé. De plus, ce que nous vous dirons n'aura rien de données quantifiées — sont-elles d'ailleurs quantifiables ? —, mais diverses constatations seront à la base du développement futur des activités du Groupe Bélier, d'où la nécessité qui nous est apparue de vous en faire part aujourd'hui.

Mais qui donc doit être considéré comme un acteur (volontaire ou contraint) de la seconde question jurassienne ? En répondant à cette question, nous serons amenés à établir un catalogue des divers groupes humains en question.

En premier lieu, bien entendu, il y a la population établie sur le territoire du Jura francophone concernée par la cascade plébiscitaire des années 1970. Cette entité ne pourra pas être englobée dans un seul groupe. Nous serons contraints de la scinder en deux ensembles : la population de la République et Canton du Jura d'une part, la population du Jura méridional d'autre part. En effet, si, à la base, celles-ci formaient un ensemble homogène, la frontière artificielle établie le 16 mars 1975 a engendré des différences

considérables au niveau du vécu quotidien des habitants du sud et du nord du Jura.

En second lieu, il nous a semblé nécessaire de nous pencher sur les états d'âme de l'officialité. Nous tenterons donc une approche de la perception qu'ont les autorités jurassiennes, bernoises et suisses de la réunification. Il aurait également été possible de définir d'autres groupes. Que pensent nos compatriotes Helvètes ? Comment les Jurassiens établis à l'extérieur envisagent-ils la solution de la question posée ? Faute de temps, et peut-être aussi parce que ces ensembles sont, pour l'instant, marginaux dans le contexte envisagé, nous ne nous arrêterons pas sur eux.

Le Canton du Jura et la réunification

De prime abord, tout semble limpide dans le canton créé en 1974. De très larges couches de la population ainsi que tout le discours officiel, de quelque voix qu'il émane, prétendent élever la réunification au rang d'objectif prioritaire. Qu'en est-il réellement ?

Il va de soi que tous les membres des mouvements de lutte, qui ont jadis combattu pour l'obtention de l'autonomie et qui sont encore nombreux, souhaitent ardemment atteindre ce but. Mais au sein de ce premier groupe, il est déjà possible de dégager plusieurs courants d'opinion. Un noyau de militants convaincus d'avoir encore un rôle non négligeable à jouer dans le cadre de la lutte actuelle reste actif. Ces personnes dévouées se recrutent parmi les anciens "moteurs" au sein des différents organismes autonomistes ou bien alors ce sont des jeunes issus de familles militantes. Nous devons cependant bien admettre qu'ils ne forment pas une majorité, tant s'en faut.

Un grand nombre de gens se sont, au contraire, "mis en veilleuse". Convaincus de la nécessité de la réunification, ils jugent que celle-ci est exclusivement l'affaire de leurs compatriotes du sud du Jura. De plus, d'autres centres d'intérêts se sont présentés à eux depuis la mise en place de l'État jurassien. Ils ont en charge la gestion d'un canton. Disposant d'une partie des leviers de commande, ils tentent de relever victorieusement les défis que le monde actuel pose à des régions périphériques comme la nôtre. Ils consacrent donc l'essentiel de leur énergie à la solution de ces différents problèmes. Malgré cela, on en retrouve un grand nombre de cas en cas, pour des actions ponctuelles comme la campagne en faveur de l'initiative UNIR ou l'affaire Vifian, par exemple.

À côté de cela, il existe encore une troisième catégorie de personnes favorables au fond d'elles-mêmes à la réunification. Ce sont les membres des masses silencieuses, avant tout des observateurs, n se muant que très rarement en acteurs. Pour eux, la réunification doit se faire, mais les moyens pour y parvenir ne les intéressent guère. Ils laissent l'action dans les mains des "têtes pensantes" ou alors des "têtes brûlées", quitte à les critiquer ouvertement lorsque les actions menées dans le terrain provoquent quelques remous.

Toute la population de la République ne se trouve cependant pas englobée dans les différentes catégories précitées. Nous ne devons pas oublier les vaincus du 23 juin. Que sont-ils devenus ? Pour la plupart, ils ont disparu des zones éclairées et se sont même déclarés favorables à la réunification. Si tel était le cas, ces personnes mériteraient toute notre admiration. Il faut vraiment être très fort pour tirer aussi rapidement les conséquences d'une erreur commise, faire taire ses rancœurs, d'autant plus vives que la bataille fut rude, et s'atteler à l'ouvrage commun. Nous ne prétendons pas que de tels individus n'existent pas, mais ils sont forcément assez rares. Dès lors, les anciens Probernois nous apparaissent comme ne désirant pas, pour diverses raisons, saboter l'État qu'on a créé contre leur volonté, mais comme n'étant pas spécialement peïnés par le blocage actuel de la seconde question jurassienne. Ils se font alors les champions du légalisme, de l'État de droit. Toujours partisans du minimum, la réunification les laisse au mieux indifférents. Au pire, elle les dérangerait car cette nouvelle mutilation du puissant Canton de Berne les toucherait au plus profond de leur âme.

Reste une dernière "classe" de ressortissants du nouveau canton : celle des indifférents. On l'a vu, il peut s'agir d'anciens Probernois assagis, beaucoup plus rarement de séparatistes convaincus déçus pour une quelconque raison. Ces personnes qui ne se sentent pas concernées sont de plus en plus nombreuses et se recrutent parmi ceux qui, pour des raisons d'âges essentiellement, n'ont pas vécu le combat de libération entre 1947 et 1974. Le plus souvent, ils n'ont de l'histoire récente ou ancienne de la région qu'une idée très vague. Pour beaucoup, leur méconnaissance du problème entraîne leur indifférence. Pourtant, si elle était satisfaisante à 100%, cette explication nous permettrait d'obtenir un bon résultat en palliant cette ignorance par un gros effort d'information. Malheureusement, ne s'informent que ceux qui le veulent bien. De plus, nous devons aussi constater que le désintérêt des jeunes générations face à la chose publique est une caractéristique de notre époque dans les sociétés occidentales. Nous ne nous lancerons pas dans une explication du phénomène et nous nous contenterons de l'enregistrer, comme d'autres observateurs. De plus, notre monde très individualiste, voire très égoïste ne favorise guère l'engagement dans de grandes causes.

Au vu de ce qui précède, l'idée de réunification telle qu'elle se présente dans le Canton du Jura peut sembler bien mitigée. Déjà, la masse des indifférents est grande et elle croît assez régulièrement. Malgré cela, une nette majorité de la population reste ouverte, prête à recevoir le sud. Un bon noyau de personnes actives arrive à maintenir une certaine forme d'idéal au sein des ressortissants jurassiens. Cet idéal ne s'exprime pas forcément, mais il est bien vivant, nous en sommes convaincus.

Dans le Jura méridional

Dans cette région, coeur de la deuxième question jurassienne, la situation est plus claire. Les déchirures issues de la cascade plébiscitaire ne se referment que très lentement et la perception de la réalité par les habitants est encore très fréquemment marquée par le traumatisme collectif ou personnel vécu durant les années 1974-1982. Nous devons également constater que la vision des choses varie très fortement selon le lieu où l'on se trouve. C'est que, dans cette "entité" que formerait le Jura-Sud au sein du Canton de Berne, les traditions, les relations avec le voisinage sont très différentes d'un endroit à l'autre. Dès lors, la "logique" bernoise qui voulait par la cascade plébiscitaire permettre aux "différences" de se révéler au grand jour, devrait également pouvoir s'appliquer aux vallées du sud.

Malgré tout, la première subdivision qui peut être opérée est celle qui consiste à séparer les couches antiséparatistes et séparatistes de la population. Nous verrons alors également que, comme dans le Canton du Jura, est apparue depuis quelques années une frange d'indifférents qui a tendance à croître assez nettement. Nous ne nous attarderons guère sur l'avis des milieux autonomistes face à la réunification. Leurs positions sont identiques quant au but à atteindre. Pourtant, ici déjà, différentes sensibilités apparaissent, dictées par les conceptions personnelles de l'individu, par son appartenance à un groupe social ou son lieu de résidence. Si tous veulent la réunification, le cheminement pour y arriver est envisagé de plusieurs manières, parfois très différentes les unes des autres.

C'est au sein de la majorité probernoise que nous allons mettre en évidence une certaine évolution des positions. Comme nous l'avons déjà souligné, ce processus est très subtil, difficilement perceptible. Certains indices nous le révèlent cependant, bien réel.

Certes, les ultras, opposés à tout embryon de dialogue avec les autonomistes, restent très actifs, ce n'est pas la majorité du Conseil municipal de Tavannes qui nous contredira. Nous pouvons cependant constater deux faits intéressants. Le premier est que les rangs de ces fanatiques se clairsemment petit à petit, comme en témoignent les faibles taux de participation aux dernières manifestations de Force Démocratique ou du Groupe Sanglier. Le second est l'attitude ponctuelle de résistance aux "Diktats" de la Berne cantonale. Parfois, lorsque les coups de pieds du maître à ses valets se font trop durs, ces derniers se rebiffent. On voit donc, ici ou là, une autorité communale esquisser une réaction, récriminer. Pour l'instant, cela ne va pas beaucoup plus loin. Mais quel pas a déjà dû être franchi pour effacer l'idolâtrie sans failles des années 1970-1980 et permettre par instant aux individus de se rendre compte des dures réalités. Il en a fallu des revers essuyés devant Leurs Excellences, il en a fallu des dégâts au niveau du tissu économique et social de nos vallées pour permettre aux oeillères de s'effacer quelque peu. L'évolution en est cependant restée là au sein de ce groupe. Les haines tenaces ne sont pas encore éteintes et pour rien au monde on ne voudrait admettre ouvertement que les séparatistes n'ont pas toujours tort.

Nous le constatons, les plus solides piliers de la politique antiséparatiste sont parfois, l'espace d'un instant, la proie du doute. Ce résultat n'est pas négligeable. Soyons clairs cependant. Pour tous les membres de cette catégorie, l'idée de réunification n'existe que par sa négation. Mais la vigueur de cette négation n'est-elle à elle seule symptomatique d'une certaine crainte ? Crainte de perdre peu à peu le contrôle des pensées des ressortissants de notre région, peur de la réalité qui diverge totalement de ce que la propagande bernoise des années 1975-1975 avait annoncé, peur de ne pouvoir empêcher la lente diffusion, au sein de la population, d'idées sacrilèges se rapprochant peu ou prou du concept de l'unité jurassienne.

Ceci nous amène à nous intéresser un peu à une autre frange des milieux qui avaient rejeté l'idée d'un canton du Jura. À notre avis, il s'agit d'une partie intéressante de la population. La position qu'ils avaient choisie le 23 juin 1974 leur semblait dictée par la prudence. Leur raisonnement avait été le suivant : pourquoi partir à l'aventure alors qu'on se trouve au sein d'un canton puissant et protecteur ? Ils furent d'abord confortés dans leur attitude puisque leur position leur assurait une certaine tranquillité, voire l'intégrité physique dans les plus noires heures des années 1974-1980 alors qu'une telle assurance n'existait pas pour les autonomistes de vallées du sud. Nous ne rappellerons, pour mémoire, que les barrages routiers mis en place par certains membres du Groupe Sanglier à diverses occasions durant ces années. En 15 ans cependant, les faits sont venus peu à peu modifier leur perception des choses. D'un côté, le Canton du Jura, réputé non viable, s'est mis en place sans grands problèmes et, s'il n'a pas enregistré une très forte expansion de son économie, du moins a-t-il très bien résisté à l'érosion subie par l'arc jurassien.

Le Jura méridional a vécu une réalité toute différente et malgré les efforts considérables consentis par différents milieux pour la masquer, elle a été très perceptible jusqu'au cœur de la population. Les suppressions d'emplois, la nécessité pour les jeunes de "s'expatrier", les fermetures ou les rachats d'ateliers, d'entreprises dans de mauvaises conditions, tous ces indicateurs allaient dans le même sens. Et Berne, sur laquelle on comptait s'appuyer, restait impuissante ou pire, indifférente. Si bien que les convictions se sont lentement effacées pour laisser place au doute. En privé ou dans un cercle restreint, on est prêt à laisser entrevoir ce trouble. En public, les blessures sont encore trop récentes pour qu'on ose ouvertement faire le pas. La situation de ces gens est peu enviable, tiraillés qu'ils sont entre plusieurs sentiments opposés. La froide analyse des faits leur indique que leur choix était mauvais, mais restent les vieux sentiments. Parfois alors, ils se prennent à rêver à une grande réconciliation. Leurs rapports dans la vie courante avec certains séparatistes vont d'ailleurs dans cette direction. On se parle de nouveau, on a même quelquefois des activités communes, mais la question jurassienne reste pour eux un sujet tabou. Les déchirures dues aux campagnes plébiscitaires ont été telles qu'elles les empêchent encore d'aller plus loin. On peut dire d'eux qu'ils sont entrés dans une phase intermédiaire qui se caractérise par la volonté feinte ou réelle de se détacher du problème jurassien. Leur discours est à peu près celui-ci : "Face aux défis du temps présent, ~~ils~~ de

unissons nos forces pour résoudre les problèmes importants. Allions-nous avec d'autres si nécessaire, avec les Neuchâtelois peut-être, et laissons de côté cette question jurassienne si démodée". Bref, leur réflexion les a amenés à considérer que l'union du Jura-Sud avec Berne n'était pas une réussite, que la situation exigeait des actes, mais elle ne leur a pas encore permis de saisir les véritables armes aptes à assurer le salut de leur pays. Ils n'ont pas encore vu, ou peut-être leur inconscient les contraint-il à ne pas voir, que seule la prise en main de leur destinée peut leur donner les moyens d'agir efficacement. En d'autres termes, ils sont en passe de finir d'établir un diagnostic, mais ils n'ont pas encore découvert les remèdes à mettre en oeuvre. Ils agissent encore par tâtonnements, au coup par coup. Subitement gagnés par l'audace, ils dénoncent certains faits, mais très vite s'effacent. Les récentes discussions et polémiques au sujet de l'organisation de la FJB, des surcoûts qu'elle engendre pour les communes, de son absence totale d'utilité et d'efficacité, de son statut plus que boiteux au sein des institutions bernoises sont l'illustration parfaite de notre propos.

Nous en arrivons maintenant au dernier groupe de la population du Jura méridional que nous aborderons. Ici encore, il s'agira des indifférents, car on en trouve aussi de ce côté-ci de la frontière du 16 mars. Nous ne répéterons pas les constatations faites pour cette catégorie de ressortissants dans le Canton du Jura, mais nous admettrons qu'elles restent globalement valables. Nous remarquerons pourtant que le rejet de la question jurassienne parmi les couches jeunes de la population est d'autant plus sensible chez les individus qui la ressentent comme un symbole de division ou de haine au sein de la population, voire de leur famille. Malgré cela, en prenant de l'âge, on se trouve presque toujours confronté à l'un des aspects du problème jurassien. Dès lors, il devient difficile de l'évacuer même si l'envie de le faire est forte.

La présence de ce dernier ensemble de personnes tant dans le Jura-Sud que dans le Jura-Nord nous permet de prétendre à l'existence d'une certaine similitude entre ces deux régions. En effet, des deux côtés de la frontière, on assiste à un accroissement de la tranche de population passive dans le contexte qui nous occupe. Là cependant s'arrête la ressemblance. Si le Jurassien du Nord ne lutte plus, c'est essentiellement parce qu'il a le sentiment d'avoir atteint son objectif. Dans le Sud, c'est bien plutôt parce que le citoyen est très désappointé par l'évolution de la situation.

Du côté des autorités

Après l'examen de la situation au niveau des populations, arrêtons-nous un instant à la perception que nous avons de la position des autorités. Nous distinguerons logiquement trois cas, ceux des autorités cantonales, jurassiennes et bernoises, et celui de l'exécutif fédéral.

Dans le Canton du Jura, et c'est avec regret que nous le constatons, il existe une très nette dichotomie entre discours et actes politiques. En ce qui concerne les déclarations d'intention, nous n'avons rien à redire. Tant le Gouvernement que le reste du personnel politique affichent clairement leur idéal de réunification. Certes, nous noterons, ici ou là, quelques notes quelque peu discordantes qui sont presque toujours le fait de vieux barons du parti radical : décidément, le naturel, même traqué, trouve toujours le moyen de montrer le bout de son triste nez. Dans l'ensemble pourtant, le résultat peut être considéré comme satisfaisant. Au niveau de l'action par contre, le constat sera beaucoup plus mitigé. Bien entendu, l'action gouvernementale n'est pas toujours aisée et la marge de manœuvre entre le but prioritaire de l'État jurassien (à savoir la réunification) et son intérêt immédiat est presque toujours restreinte. Il n'empêche que, malgré les pressions, qu'elles soient diffuses ou très nettes, on ne devrait pas oublier, dans les rangs de nos élus, que ce sont les rapports de force qui déterminent les relations politiques. Adopter un profil bas, c'est se suicider à plus ou moins court terme. Seuls ceux qui rendent les coups sont respectés et les naïfs agneaux sont bien vite éliminés. Il faudrait donc faire preuve de détermination, voire parfois de brutalité. Or, visiblement, le Gouvernement jurassien ne l'a pas encore compris si l'on en juge par son attitude légaliste. Le peuple voulait un État de combat, il n'en a obtenu que le spectre. On parle actuellement de médiation fédérale et nos ministres semblent en espérer beaucoup. Examinons la situation de manière lucide. Pour qu'il y ait une chance de réussite dans une médiation, il faut déjà que le médiateur soit de bonne foi et impartial. Or, sans vouloir préjuger de l'avenir, nous osons mettre en doute la qualité d'impartialité du Conseil fédéral. Depuis 1947, cette haute autorité a eu à de trop nombreuses reprises l'occasion de nous prouver et sa partialité et sa mauvaise foi en matière de relations entre Berne et sa "colonie". Aucune raison ne nous semble indiquer un subit changement de sa part, d'autant plus que Berne menace déjà de donner la grosse artillerie alors que le Jura ne lève que timidement la main pour signaler l'injustice.

La médiation proposée par la Berne fédérale apparaît donc davantage comme un moyen de temporiser et d'éviter de trop violentes altercations entre autorités bernoises et jurassiennes durant cette année de festivités au sein de la Confédération. Il faut dire aussi que l'idée de médiation arrivait à point nommé, puisqu'elle prenait le relais des recours du Gouvernement jurassien au Tribunal fédéral. Ces procédures judiciaires ont freiné durant de nombreuses années les ministres jurassiens, qui ont tenté de ménager la chèvre et le chou. Il est surprenant qu'ils soient si vite tombés dans le piège tendu par la Confédération en acceptant tacitement une trêve du combat durant le temps de la médiation. On pourrait en outre débattre longtemps de

l'utilité d'une telle médiation, les acteurs en cause ne semblent en effet prêts à aucune concession. Dès lors, à qui profitent ces "bons offices", si ce n'est à la Confédération elle-même en sauvegardant une toute temporaire "pax helvetica" et au Canton de Berne qui maintient encore pour un temps le statu quo ?

Du côté du Gouvernement bernois, la situation est claire. Cette pugnacité, que nous attendons vainement de la part de nos ministres, nous la retrouvons chez des Conseillers d'État comme Peter Schmid ou René Bärtschi. A Berne, le vocable "réunification" est officiellement inconnu. On parle plus volontiers d'annexion. Pourtant, une certaine évolution est perceptible en coulisses. Il y a tout d'abord les multiples promesses faites aux citoyens du Jura méridional qui, régulièrement, ne sont pas tenues. Il y a aussi les reproches émanant de certains ressortissants de l'Ancien canton qui pensent qu'on en fait trop pour les "Welsches". Enfin, il y a aussi l'analyse qu'on fait de l'évolution de la situation : cette avance autonomiste constatée dans de nombreuses localités; ces municipalités séparatistes qui s'agitent, qui revendiquent. Face à ces mouvements, la muraille d'assurance affichée par le Gouvernement bernois se lézarde de l'intérieur. Ainsi a-t-on appris dernièrement que le Canton de Berne hésitait à investir dans certaines communes comme Moutier dont l'avenir est incertain. Si la position de façade reste très rigide, le cauchemar de la réunification s'insinue peu à peu à l'intérieur du Rathaus. Pour les autorités des bords de l'Aar, un seul espoir subsiste : endormir les Jurassiens, renvoyer toutes les initiatives aux calendes grecques en espérant ainsi enterrer le problème.

Cet objectif semble également être celui du Conseil fédéral. En effet, du point de vue helvétique, l'affaire jurassienne débouche inévitablement sur la difficile question des rapports intercommunautaires. Or, depuis un certain nombre d'années, des symptômes de malaise sont périodiquement ressentis au sein de cette Suisse, modèle d'intégration et de collaboration entre les peuples. Dès lors, il est évident que l'assoupissement des Jurassiens, dont les revendications servent régulièrement de révélateur aux épineuses questions relatives aux rapports inter ethniques, permettrait de les occulter un certain temps encore. La Suisse, démocratie modèle, ne supporte pas de voir étaler au grand jour ses véritables problèmes. Elle préfère depuis longtemps pratiquer la politique de l'autruche. Donc, les raisons précitées font des autorités fédérales des alliées objectives de la Berne cantonale. Les Jurassiens l'ont compris depuis longtemps, et ils viennent de se le voir rappeler, à un autre niveau il est vrai, puisqu'ils se sont vu éconduire par le Tribunal fédéral dans un épisode des suites de l'affaire des caisses noires bernoises. La politique menée par l'exécutif suisse à l'égard de la volonté de réunification nous semble claire : donner quelques gages de "bonne volonté" sans grande portée aux Jurassiens afin d'empêcher le plus possible le déclenchement de vagues désagréables tout en prolongeant le plus possible l'absence de décisions susceptibles de choquer vraiment l'une ou l'autre des parties. Ainsi fait-on mine de prêter une oreille bienveillante aux récriminations du dernier rejeton un peu turbulent, alors qu'on discute de choses "sérieuses" avec l'un de ses aînés.

On le constate, c'est au sein du monde politique que la situation la moins encourageante s'est développée. De tergiversations en tergiversations, on se refuse à empoigner la question avec détermination. On voudrait voir appliquer à l'affaire jurassienne la sacro-sainte institution du compromis helvétique, toujours désavantageux pour la minorité, alors que, par essence, celle-ci ne souffre d'aucune solution médiane. À la longue, cette opposition ne pourra que se transformer en mélange dangereusement détonnant, à moins que des pas décisifs ne soient faits dans un proche avenir.

Et le Groupe Bélier dans tout cela ?

Partant de la réflexion précédente, nous arrivons aux conclusions suivantes :

1. Le blocage de la question jurassienne provoque une certaine lassitude au sein des populations concernées qui se sentent de plus en plus désarmées face aux difficultés qui se présentent à elles. Ce désarroi est sensible dans de très larges couches de citoyens du Jura méridional qui ne peuvent plus faire confiance à Berne mais qui refusent encore d'épouser les thèses autonomistes.
2. Tant le pouvoir bernois que le pouvoir fédéral ont intérêt, pour des raisons peut-être différentes, de prolonger la situation actuelle, en veillant, lorsque cela s'avère nécessaire, à ouvrir une petite soupape de sûreté afin d'éviter des explosions toujours désagréables. Ainsi en est-il de la médiation mise en place dernièrement. Afin de remédier tant que faire se peut à la méconnaissance de l'histoire de l'affaire jurassienne de la part de la jeunesse actuelle, le Groupe Bélier a entrepris un travail d'information qui devrait se déployer prochainement à une échelle relativement vaste dans le Jura.
3. Malgré la situation actuellement peu favorable à leur développement, les forces engagées en faveur de la réunification restent bien vivantes, tant dans le Canton du Jura que dans le Sud. Elles réunissent dans un but commun un nombre important d'individus dont les visions des choses, bien que parfois très contrastées, n'en sont pas moins complémentaires et sont susceptibles, chacune à sa manière, de permettre à terme la réalisation de l'objectif fixé.
4. Dans les couches jeunes de la population, un certain manque d'intérêt et une méconnaissance profonde des fondements de la question jurassienne risquent de faciliter les tentatives d'étouffement du problème jurassien telle qu'on la désire à Berne.
5. Par essence, le Groupe Bélier ne saurait se prétendre négociateur. Il laisse à d'autres, tout en saluant leur démarche, le soin de tendre la main à nos adversaires politiques dans notre région. Du fait de la lente évolution constatée dans la mentalité de la majorité des citoyens du Jura-Sud, il pense qu'une telle démarche est nécessaire et pourrait être couronnée d'un certain succès.

6. Comme il l'a déjà déclaré, le Groupe Bélier ne considère pas les populations probernoises du Jura-Sud, ni même la population bernoise comme ses ennemies. Par contre, l'État de Berne et ses autorités ainsi que, par la force des choses, les autorités fédérales qui se sont faites les alliées de Berne, doivent être l'objet de toute notre attention. Toute action pouvant mettre l'un ou l'autre de ces adversaires dans l'embarras devra être saluée comme une petite victoire pour nous. Nous devons contraindre nos ennemis au mouvement par un "travail incessant au corps".

Telles sont les lignes directrices qui guident actuellement notre action. Ainsi, il est symptomatique de constater la très nette recrudescence de manifestations entreprises à l'extérieur du Jura depuis le début de l'année. Le 700ème anniversaire de la Confédération ainsi que le 800ème de la ville de Berne représentent évidemment pour nous des occasions favorables de porter la lutte aux niveaux prioritaires que nous nous sommes fixés.

Groupe Bélier